

A. **Projet Avenue Nationale 2020**

Huit ateliers participatifs ont été organisés dans le cadre d'une large concertation citoyenne préalable au réaménagement de l'avenue Nationale, de mai 2016 à février 2018.

Ce travail a abouti à une esquisse qui a été validée en Conseil Municipal en octobre 2017.

Le Conseil Communautaire a entériné l'Avant-Projet le 7 juin 2018, puis, tenant compte des principes d'aménagement retenus, a porté l'enveloppe d'opération à 4 825 000€ HT le 4 juillet 2018.

Depuis l'été, la concertation s'est poursuivie dans le détail avec les commerçants et les riverains. Toutes les demandes individuelles ont été prises en compte et traitées.

Le plan définitif est annexé au présent compte-rendu.

Rond-point des Blasons : aménagement de la contre-allée

Les propriétaires concernés seront invités à une réunion de concertation spécifique avec le service aménagement urbain de Le Mans Métropole et la ville d'Arnage. La demande d'un accès et d'une sortie en double sens de circulation est bien enregistrée. La cession des parcelles aura lieu après la phase travaux pour ne pas retarder le début de chantier.

Organisation et planification de la phase chantier

Les travaux devraient débuter à la fin de l'année 2019 ou au début de l'année 2020. Leur durée est estimée à plus ou moins 24 mois.

Différents scénarios d'organisation et de planification du chantier sont envisageables. Les riverains et les commerçants seront invités à participer à la réflexion dans le cadre d'une concertation préalable au début du chantier.

Constats avant travaux

Le service aménagement urbain de Le Mans Métropole procèdera à un état des lieux, par constat d'huissier, de l'ensemble des façades extérieures des bâtiments afin d'établir de façon objective l'état du bâti avant le début des travaux. Le constat servira de référence en cas de détérioration lié au chantier.

Les habitants qui le souhaitent peuvent compléter cette démarche par un constat d'huissier à l'intérieur de la maison. Cette intervention sera cependant à leur charge.

B. Autres points concernant l'avenue Nationale

Manque de visibilité et vitesse des cyclistes qui descendent depuis la route du Chêne et roulent à contre-sens sur le trottoir

Un aménagement est sollicité auprès de Le Mans Métropole pour obliger les cyclistes à modérer leur allure.

Manque de visibilité pour s'engager avenue Nationale depuis la rue Edmonde Charle Roux.

Le container à verres va être déplacé pour améliorer la visibilité.

Nids de poule.

Une intervention du service voirie de Le Mans Métropole est sollicitée pour reboucher différents nids de poule à l'entrée de l'avenue.

Visibilité pour s'insérer dans la circulation au sud de l'avenue Nationale

Un arbuste situé en amont du passage piéton après la rue Clément Beuruy gêne la visibilité pour la traversée piétonne. Son arrachage sera réalisé par le service technique municipal.

A hauteur du 184 avenue Nationale, la sortie du chemin est compliquée en raison d'un manque de visibilité.

La neutralisation des places de part et d'autre du chemin est sollicitée auprès de Le Mans Métropole.

C. Divers

Rénovation de l'accueil de la Mairie

Les travaux débuteront fin mars, début avril 2020. Pendant la phase travaux, l'accueil de la mairie sera déplacé dans la cafétéria, accessible par la droite du bâtiment.

Rénovation de la salle de la Gautrie

Le projet est actuellement à l'étude. Un programme est à finaliser pour évaluer le coût des travaux et leur planification dans le temps.

Stationnement gênant devant le n°144

La police municipale va intensifier les contrôles dans le secteur et verbaliser les contrevenants.

Sécurité au franchissement du Roules-Crottes à l'endroit où il se jette dans la Sarthe

Suite à un accident, il est sollicité auprès de Le Mans Métropole la pose d'une rambarde.